

La monnaie se digitalise. Face à la libra, faut-il créer un franc électronique? La réflexion est en marche

Un e-franc «pour le consommateur»

« YVES GENIER

Innovation » «La Confédération doit répondre au défi posé par la digitalisation, y compris celle de la monnaie. Pourquoi la BNS continue-t-elle de s'en remettre au papier pour ses moyens de paiement? L'auteur de cette question n'est pas un jeune activiste en faveur des cryptomonnaies, mais Pierre-Louis Manfrini, un avocat d'affaires genevois retraité, ancien collègue de Christine Lagarde, prochaine présidente de la Banque centrale européenne, et ancien chargé de cours en droit administratif à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) à Lausanne.

«Un e-franc élargirait la circulation de monnaie garantie par l'Etat» Pierre-Louis Manfrini

Et sa réponse est simple: «Le monde politique doit impérativement se réveiller et prévoir un franc électronique pouvant circuler sur la blockchain. Faute de quoi notre monnaie se verra marginalisée par la libra.» C'est dans le cadre d'un colloque consacré au risque de voir la monnaie numérique projetée par Facebook remplacer les banques centrales, organisé hier à l'Université de Fribourg, que l'avocat genevois a défendu son analyse.

Baisse des coûts

Selon lui, un franc numérique, ou e-franc, aurait un grand avantage: «Un moindre coût des transactions, ce qui abaisserait les prix.» Imprimer des billets et frapper des pièces de monnaie, les distribuer, exploiter des automates, toute cette infrastructure coûte cher. De plus, les systèmes actuels de transactions électroniques, comme les virements bancaires et les cartes de crédit, se voient majorés de commissions alourdissant la facture. «Le but de l'opération consiste par conséquent à protéger le consommateur», poursuit l'avocat.



Après le passage de l'or à la monnaie, puis aux billets de banque et aux cartes de crédit, l'argent se dématérialise toujours davantage. Adobe Stock

Il ne fait aucun doute, pense-t-il, que la digitalisation va entraîner une modification des habitudes de paiement de la part des gens, de la même manière que les billets et pièces de monnaie ont remplacé les pièces d'or au XIX^e siècle, et les transactions par carte de débit et de crédit ont pris une place dévolue aux paiements en liquide dès les années 1970. Or, cette évolution va se trouver accélérée par l'entrée en circulation de la libra dès l'année prochaine.

Monnaie légale

«Mais qu'est donc cette cryptomonnaie? La libra est une simple créance sur d'autres monnaies, dénuée de toute garantie publique», critique Pierre-Louis Manfrini. L'expansion de son usage consti-

UN E-FRANC DANS VOTRE POCHE

Le bitcoin, l'ether et les autres cryptomonnaies ont popularisé l'usage du porte-monnaie électronique dans le téléphone. Ce dernier pourrait ainsi accueillir des e-francs, une version entièrement électronique de la monnaie suisse utilisable et échangeable directement de gré à gré sans l'intermédiaire – actuellement indispensable – d'une banque ou d'une carte de crédit. C'est cette version qu'étudie le DFF en collaboration avec la BNS. Néanmoins, cette dernière reste très sceptique même si elle est désormais ouverte à l'idée: comment réorganiser la distribution d'argent entre la Banque centrale et les

agents économiques avec un tel e-franc?

Pendant qu'elle hésite, d'autres avancent: la Banque centrale suédoise a procédé à des tests, la Banque des règlements internationaux (BRI), «Banque centrale des banques centrales», vient d'inaugurer un centre de recherche à ce sujet. Et Christine Lagarde, prochaine présidente de la Banque centrale européenne, a appelé les parlementaires européens à «reconnaître les avantages sociaux plus larges de l'innovation et leur laisser un espace pour se développer». Un «e-euro» sera peut-être pour après-demain. » YG

tuerait par conséquent une diminution de la protection des consommateurs et des épargnants. Un e-franc, en revanche, élargirait la circulation de monnaie garantie par l'Etat et ayant cours légal.

Le problème, regrette l'homme de loi, c'est que ni la BNS ni le Département fédéral des finances (DFF) ne paraissent intéressés à passer à l'action. «Un rapport est en préparation sur ce sujet au DFF, mais il n'en ressortira probablement que des conclusions très prudentes, qui ne s'écarteront pas du discours public tenu par notre banque centrale».

Lois à changer

Aussi est-ce «aux élus de prendre leurs responsabilités et de passer à l'action». Sur le plan pratique, il convient de prévoir

la mise en œuvre de serveurs sécurisés permettant au public de déposer ses e-francs afin de ne pas devoir les laisser dans un porte-monnaie électronique ouvert dans un téléphone sujet à vols ou pertes. «Cela implique la mise en place d'une réglementation adéquate, notamment en matière de garantie de la protection des données personnelles», indique l'homme de loi. Il faudra donc modifier la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LMF).

Sur le plan monétaire, il faut élargir la définition prévue dans la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMP). Enfin, il faudra «probablement» modifier la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) pour être certain d'avoir les moyens de combattre les flux financiers illégaux. »

SWATCH

NOUVEAU SIÈGE À BIENNE

Après des travaux qui ont duré presque cinq ans, Swatch a inauguré hier son nouveau siège à Bienne et deux musées, Omega et Planet Swatch. Le groupe a investi 220 millions de francs dans ces bâtiments. ATS

CREDIT SUISSE

ETHOS VEUT UNE TÊTE

Le scandale de filature qui élabousse ces derniers jours Credit Suisse doit, selon la fondation Ethos, se solder par un départ du président de la banque aux deux voiles, Urs Rohner, car la confiance est rompue. ATS

Des taxes contre-productives

Conflit Airbus-Boeing » Les sanctions douanières contre une myriade de produits européens que Washington prévoit de taxer «toucheront d'abord et avant tout les consommateurs et les entreprises américaines», a prévenu hier un porte-parole de la Commission européenne, Daniel Rosario.

Regrettant la décision annoncée mercredi par les Etats-Unis – qui y ont été autorisés par l'OMC dans le cadre du vieux conflit Boeing-Airbus –, M. Rosario a estimé que cela compliquerait les efforts en vue d'un accord à l'amiable entre les deux zones. «Si les Etats-Unis imposent des sanctions, ils pousse-

ront l'UE à faire de même», a prévenu M. Rosario, lors d'un point presse de la Commission européenne.

Les tensions commerciales Europe-Etats-Unis ont brutalement ressurgi mercredi lorsque Washington a annoncé son intention de frapper 7,5 milliards de dollars de produits européens de droits de douane punitifs. Le dialogue n'est pas rompu, puisque du côté américain, on assure toujours «espérer entamer des négociations» avec l'Union européenne. L'UE maintient également la porte ouverte. Mais le temps presse car les taxes doivent entrer en vigueur le 18 octobre. » ATS

Plusieurs émissions à la trappe

Radio-Télévision » La RTS supprime plusieurs émissions pour des raisons économiques.

Contrainte de réaliser des économies, la RTS va supprimer plusieurs émissions télé et radio à partir de janvier 2020. Ces mesures d'économie s'expliquent notamment par la baisse des recettes publicitaires de la SSR pour laquelle la RTS doit contribuer à hauteur de 12 millions de francs.

Les émissions télé *Au cœur du sport*, *En ce temps-là*, *Mauvaise langue* et *Toute une vie* passeront à la trappe, pour autant que le conseil d'administration valide

ces décisions en décembre, selon un communiqué de la RTS diffusé hier. Mercredi, la RTS confirmait déjà la réduction des productions estivales de *Mise au point* et de *Couleurs d'été*.

Certains magazines devront aussi revoir à la baisse le nombre de productions originales pour se rabattre sur des achats ou des rediffusions. Contactée, la porte-parole de la RTS n'a pas précisé quels magazines étaient visés.

A la radio, la chronique *Futur antérieur* disparaîtra des ondes. Il en va de même pour le 5h-6h 30 de La Première, dont

la suppression avait aussi été confirmée mercredi. Pour compenser cette réduction, *La Matinale* commencera à 6 h au lieu de 6 h 30.

«Le choix s'est porté sur des émissions qui impacteront le moins possible le public», affirme la RTS. Le programme d'économie devrait permettre à la RTS de développer la diffusion de ses contenus sur internet. Selon le diffuseur, cette orientation répond à l'évolution des habitudes de consommation. De dix à onze postes de journaliste seront supprimés à l'actualité sur un total d'environ 400 collaborateurs. » ATS